



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 107827

Texte de la question

M. Maxime Gremetz alerte M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le démantèlement de l'enseignement agricole. Toutes les organisations syndicales l'alertent sur la situation préoccupante de l'enseignement agricole privé en Picardie ; si la situation perdure, tous les établissements pourraient avoir fermé avant dix ans. Avec elles, il dit non à l'hémorragie de la dotation globale horaire et encore non aux conditions de travail inacceptables. Avec les organisations syndicales, il lui demande d'octroyer les moyens pédagogiques prévus dans les référentiels de formation, de faire respecter les textes sur les obligations de service pour des conditions de travail décentes, de reclasser 300 agents classés en catégorie 3 (adjoint d'enseignement) en 2011 ainsi que de payer les contrôles en cours de formation comme à l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107827

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4706

Question retirée le : 24 mai 2011 (Fin de mandat)